Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260928-DB2026092822AD-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2026-09-28-22a

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le dix-huit septembre 2026 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Madame Michelle CARMES, Maire.

Sont convoqués : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Martine BOUTRY, Maryline MARQUER.

PRESENTS : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Anthony HOURDEL, Martine BOUTRY, Maryline MARQUER.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Victor IKEAKOR donne pouvoir à Solene ARZUR
Clémence DIRMEIKIS donne pouvoir à Françoise BAUVY
Léo TOUPIN donne pouvoir à Anthony HOURDEL
Fanny DELVALLE donne pouvoir à Laetitia MORIN
Marion MEREL donne pouvoir à Corentin LE GALL

ABSENT(S) / EXCUSE (E.S):

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Patrick PEDRON

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

22. **Modification du tableau des effectifs des emplois permanent à la Direction des Affaires Culturelles :**

a) **Transformation du poste d'Animatrice-Programmatrice en poste de Responsable Ville Robert.**

Rapporteur : Monsieur Robert ROLANDO, Adjoint à l'administration générale et ressources humaines

Pièces annexe : Tableau des effectifs des emplois permanent

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260928-DB2026092822AD-DE

RAPPORT DE SYNTHESE

Par délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2026, le Conseil municipal a validé la suppression du poste de la **Directrice des Affaires Culturelles** dans le cadre de la réorganisation du service Culture.

Afin de finaliser cette réorganisation et de permettre la poursuite des missions du service dans de bonnes conditions, il convient aujourd'hui d'adapter les emplois existants à la nouvelle organisation mise en place.

Dans ce cadre, il est proposé de transformer le poste d'**Animatrice-Programmatrice** en poste de **Responsable Ville Robert**. Cette évolution traduit l'élargissement des missions confiées à l'agent, notamment en matière de management du service, d'administration des actions culturelles, et de suivi administratif et budgétaire.

DELIBERATION

Vu le tableau des emplois permanents annexé ;

Vu l'avis favorable du Comité Social territorial du 18 septembre 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration générale et finances » du vendredi 18 septembre 2026.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (soit 26 voix) :

- **De transformer** le poste d'Animatrice-Programmatrice en poste de Responsable Ville Robert ;
- **D'actualiser** le tableau des effectifs des emplois permanents annexé.
- **D'autoriser** Madame le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Madame Le Maire,
Michelle CARMES.